Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260304-26_03_22-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE

35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 4 mars à 19h30. Date de convocation : 27/02/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. MAINSARD François, M. DELALANDE Éric, Mme LARCHER Delphine, Mme RIDARD Marina, M. GLEMOT René adjoints, Mme CAILLET Marie-José, M. MOQUEREAU Olivier, M. LEDORMEUR Éric, M. ROUPIE Benoit, Mme GAUTIER Delphine, M. LAFAIX Jonathan, M. ROBIN Régis, Mme RUELLAND Justine

Absents excusés : Mme MORISSEAU Yasmine pouvoir à M. Éric LEDORMEUR, Mme TOUZE LOPIN Sylviane Yasmine pouvoir à M. ROBIN Régis

Secrétaire de séance : Mme CAILLET Marie-José

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 13 Quorum : 8

N° 26-03-22 FINANCES : Convention Chantier d'insertion Pass' emploi

L'association Pass'emploi a ressollicité la commune pour l'année 2026 afin de proposer une convention de chantier de réinsertion. La commune a déjà signé les années précédentes pour diverses prestations le nettoyage de la lagune, l'entretien des haies et des parterres de fleurs.
Pour l'année 2026 le tarif est de 540 € par journée de travail pour une équipe de 6 à 10 personnes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Autorise M. le Maire à signer la convention

La secrétaire de séance
Mme CAILLET Marie-José

Le Maire,
M. MAINSARD François

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.